

LE CHIFFRE

+45%

Les mises en paris sportifs enregistrées sur Internet ont atteint l'an dernier plus de 2 Mds€ (2,081 Mds€), soit une hausse de 45% sur un an, selon l'Autorité de régulation des jeux en ligne (Arjel). Il s'agit du seul segment du marché des jeux en ligne en croissance, porté par l'Euro 2016 et les Jeux olympiques.

Tableau de bord

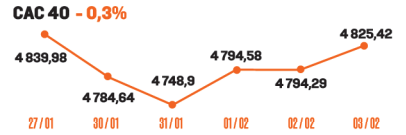
LES CHIFFRES DE LA CONSOMMATION (par rapport au mois précédent)

Consommation des ménages (12/2016)	-0,8 %
Inflation (12/2016)	0,3 %
Energie	0,9 %
Alimentation	0,1 %
Produits manufacturés	0 %
Services	0,4 %
Indice des loyers (I4) En variation annuelle	125,25 + 0,18 %

En décembre 2016, l'indice des prix à la consommation augmente de 0,3% après deux mois de stabilité. Le prix des services se redressent (+0,4%), essentiellement du fait du rebond saisonnier des prix des transports aériens (+17,3%). Les prix de l'énergie et de l'alimentation augmentent au même rythme qu'en novembre. Sur un an, les prix à la consommation atteignent leur plus forte hausse depuis mai 2014 (+0,6%).

ÉPARGNER

Livrets A / Bleu (net)	PEL (brut)	Euro / Dollar
0,75 %	1 %	1,0785 \$ (cours le 03/02)



LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Salaires (à partir du 01/01/17)	Minimum horaire brut	net	Chômage (12/2016, sans les DOM-TOM)	Demandeurs d'emploi (cat. A, B, C)
	9,76 €	7,58 €		5 475 700
35 h	1480 €	1149 €	Variation sur le mois précédent	- 0,1 %
			% de la population active (T3)	10 %

Source : INSEE

EMPRUNTER

Taux fixe pour emprunt immobilier	Taux minimum des crédits à la consommation sur un an
Durée	15 ans / 20 ans
Taux moyen	1,45 % / 1,70 %
Taux minimum	0,95 % / 1,15 %
	0,95 %

Source : Baromètre Emprunts.com, taux moyens hors assurance

Que détient l'Etat ?

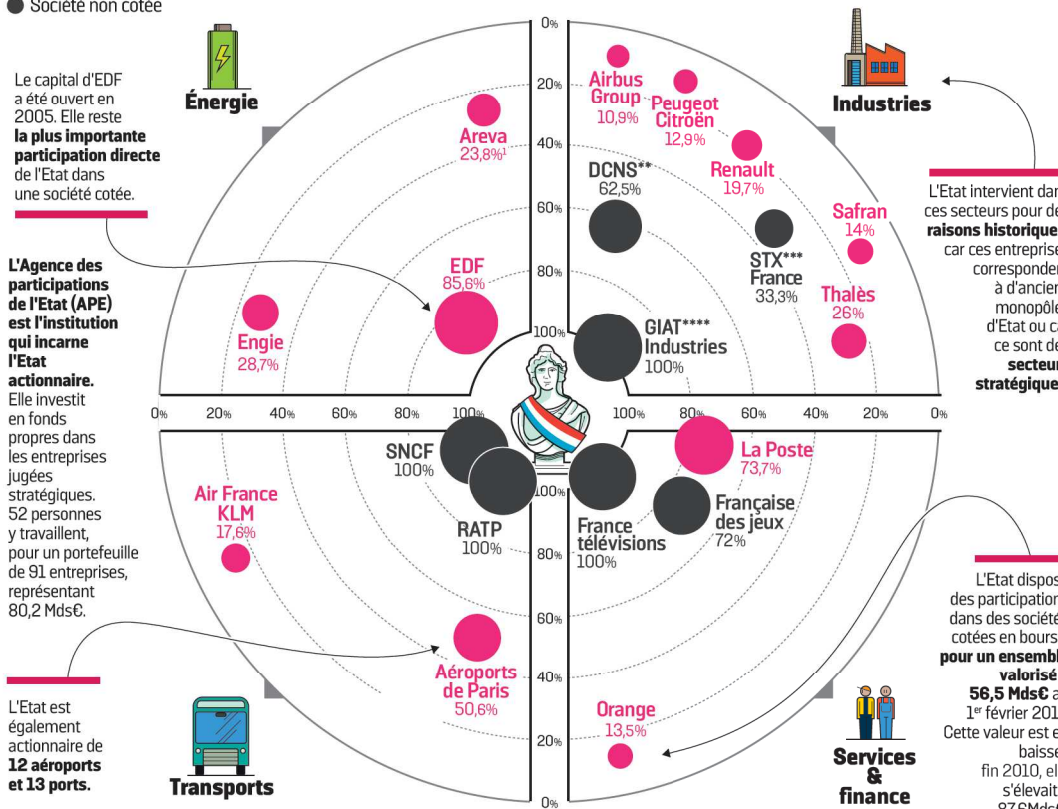
La Cour des comptes a publié fin janvier un rapport montrant que l'Etat peine à être un bon actionnaire. Tour d'horizon de ses participations dans les entreprises françaises.



Les principales participations* de l'Etat actionnaire via APE au 1^{er} février 2017

- Société cotée en bourse
- Société non cotée

Part du capital détenu par l'Etat



Le capital d'EDF a été ouvert en 2005. Elle reste la plus importante participation directe de l'Etat dans une société cotée.

L'Agence des participations de l'Etat (APE) est l'institution qui incarne l'Etat actionnaire. Elle investit en fonds propres dans les entreprises jugées stratégiques. 52 personnes y travaillent, pour un portefeuille de 91 entreprises, représentant 80,2 Mds€.

L'Etat est également actionnaire de 12 aéroports et 13 ports.

L'Etat intervient dans ces secteurs pour des raisons historiques, car ces entreprises correspondent à d'anciens monopoles d'Etat ou car ce sont des secteurs stratégiques.

L'Etat dispose des participations dans des sociétés cotées en bourse, pour un ensemble valorisé à 56,5 Mds€ au 1^{er} février 2017. Cette valeur est en baisse : fin 2010, elle s'élevait à 87,6 Mds€.

ENTREPRISES AVEC UN CA 2015 DE PLUS D'UN Mds€. ** DIRECTION DES CONSTRUCTIONS NAVALES SERVICES ET SYSTEMES. *** SYSTEM TECHNOLOGY EXCELLENCE. **** GROUPE INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES.

EN PARTENARIAT AVEC **dico de l'éco** La finance pour tous

Mobilité bancaire

A compter d'aujourd'hui, il sera plus simple de changer de banque grâce au service de mobilité bancaire, mis en place par l'article L312-1-7 du Code monétaire et financier, et renforcé par la loi Macron.

L'avantage de ce nouveau dispositif est que l'ensemble des démarches seront effectuées par un seul interlocuteur : votre nouvelle banque. Celle-ci se charge, en votre nom, d'effectuer les formalités liées au changement de compte pour que les virements réguliers et les prélèvements automatiques soient transférés sur votre nouveau compte. Vous n'avez donc plus besoin de communiquer à vos différents créanciers ou débiteurs vos nouvelles coordonnées bancaires.

TOUT EST PRIS EN CHARGE
Dans un délai de 2 jours ouvrés à compter de la signature du mandat, votre nouvelle banque contacte votre banque actuelle (banque de départ) pour obtenir la liste des prélèvements et des virements réguliers ayant transité sur le compte au cours des 13 derniers mois, ainsi que la liste des chèques émis sur la même période et non encore débités.

Votre banque actuelle doit communiquer ces informations dans un délai de 5 jours ouvrés à votre nouvelle banque. Dès que celle-ci a reçu les informations demandées, elle communique vos nouvelles coordonnées bancaires aux émetteurs de prélèvements et de virements, dans un délai de 5 jours ouvrés.

Ces derniers doivent vous informer de la prise en compte de vos nouvelles coordonnées dans un délai de 10 jours (dès le 6 février 2017 pour les virements et à partir du 1^{er} avril 2017 pour les prélèvements), contre 20 jours actuellement.

Vous pouvez également mandater votre banque pour clore votre ancien compte, à la date que vous souhaitez. Dans ce cas, c'est votre nouvelle banque qui demande la clôture du compte ainsi que le transfert de l'éventuel solde créditeur.

SOURCE : APE COUR DES COMPTES - HORS PART DU CAPITAL DETENU PAR LE CE3A HAUTEUR DES 4238 POUR AREVA ET 2077% POUR ST MICROELECTRONICS - 2 - VIA SOCEPA - 65K10110